

SOLIDARITÉ

DANS LE STATUT SOCIAL DES INDÉPENDANTS

EXERCICE D'ESTIMATION DE LA BALANCE
COTISATIONS-PRESTATIONS

Comité général de gestion
pour le statut social des indépendants
18 mars 2022

La question examinée

- Pour chaque niveau de revenu
- Donc pour chaque niveau de cotisation
- Quelle est le niveau de « participation à la Sécu » après 45 années de carrière (fiction) ?
- Quelle est le niveau de « retour par les prestations octroyées » pour une carrière moyenne et une pension moyenne (fiction) ?

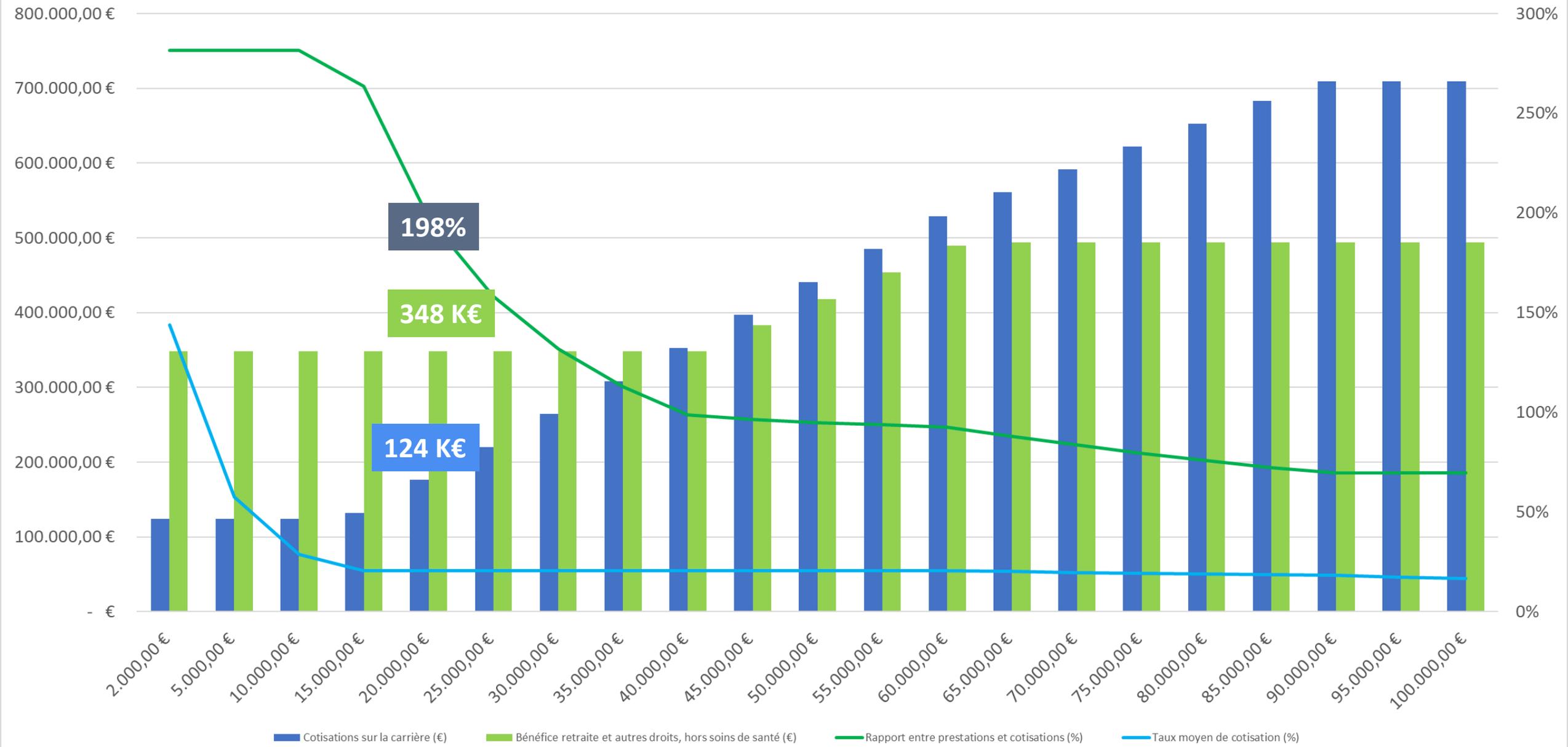
La question examinée

Exemple

- Pour un revenu de référence de 20.000 €
- Donc pour une cotisation de 20,5% de 20.000 €, soit 2.872 €
- Le niveau fictif de « participation à la Sécu » après 45 années de carrière (dont 43 cotisées) : 123.785 €
- Le niveau de « retour par les prestations octroyées » pour une carrière moyenne et une pension moyenne (fiction) :
 - 18 x 12 mois de pension x montant de 1.325,92 € = 286.399 €
 - Autres couvertures (indemnités, droit passerelle, congés famille,...) :
4 x 12 mois x montant de 1.291,68 € = 62.001 €
 - Soit un total de 348.400 €

Éléments de la solidarité interne dans le régime belge de sécurité sociale des travailleurs indépendants (UCM)

Situation en 2021

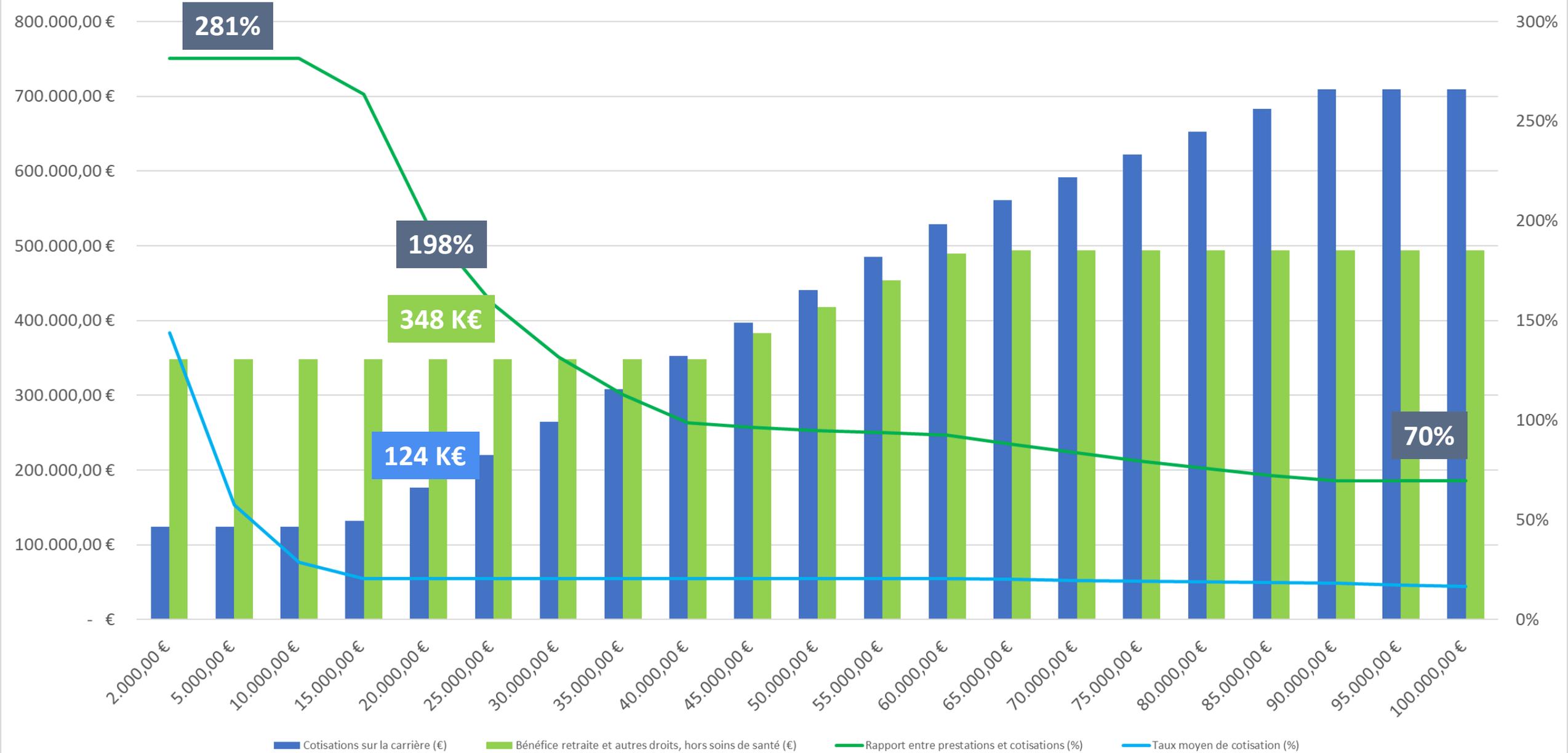


1) Niveau de cotisation et de prestation de 2021

Cotisations		Pension		Incapacité, droit passerelle	
Revenu minimum	14.042,58 €	Revenu minimum	14.042,58 €	Montant minimum/forf. mensuel moyen	1.291,68 €
Taux 1	0,205	Taux de remplacement	60%	Durée moyenne de bénéfice (années)	4
Plancher intermédiaire	60.638,46 €	Plafond	60.638,46 €		
Taux 2	0,1416	Coefficient de correction	0,66		
Plafond	89.361,89 €	Pension minimum	1.325,92 €		
Années payées sur carrière de 45 ans	43	Durée moyenne (années)	18,00		

Eléments de la solidarité interne dans le régime belge de sécurité sociale des travailleurs indépendants (UCM)

Situation en 2021

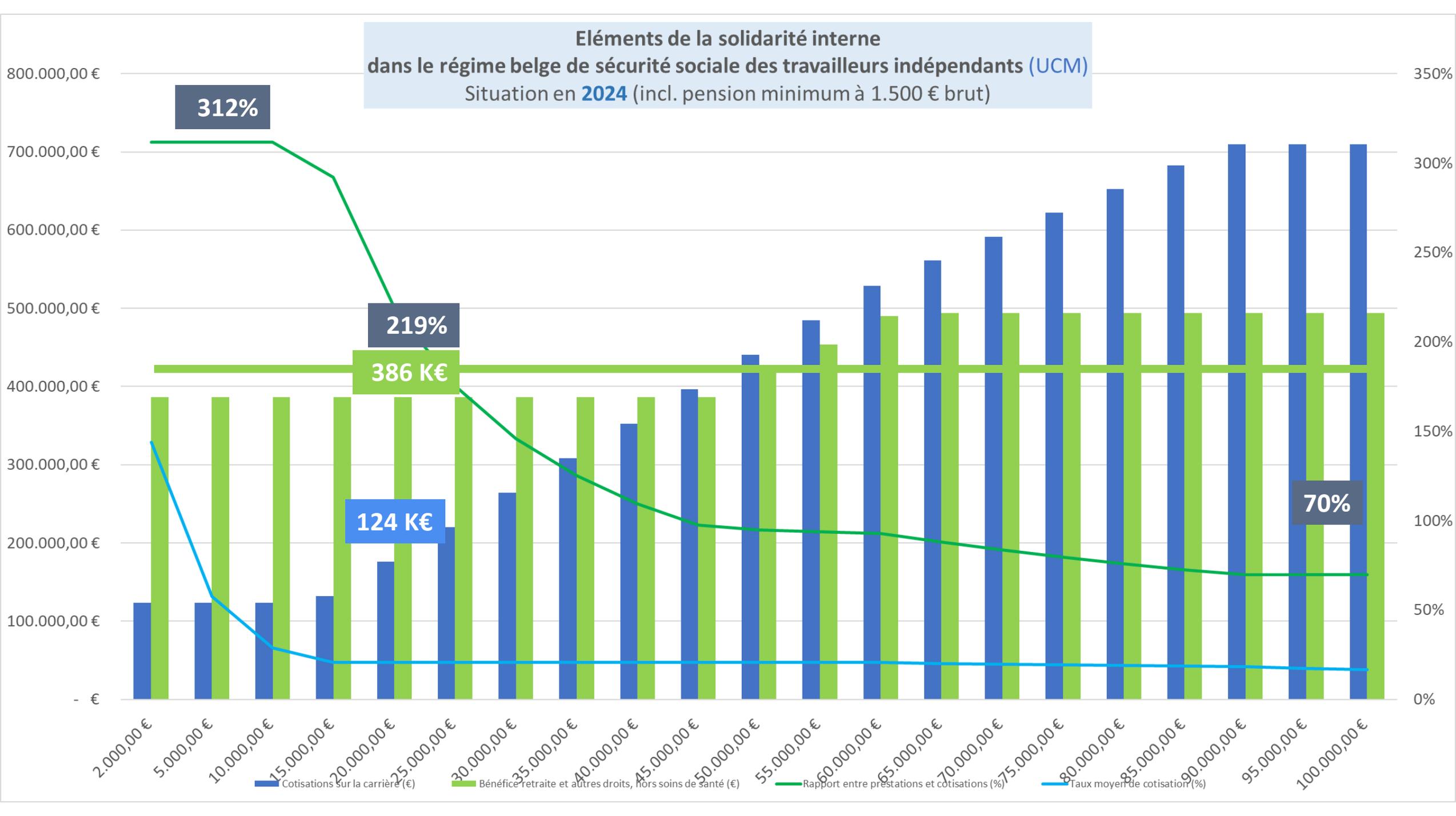


2) Niveau de cotisation et de prestation de **2024**

Cotisations		Pension		Incapacité, droit passerelle	
Revenu minimum	14.042,58 €	Revenu minimum	14.042,58 €	Montant minimum/forf. mensuel moyen	1.291,68 €
Taux 1	0,205	Taux de remplacement	60%	Durée moyenne de bénéfice (années)	4
Plancher intermédiaire	60.638,46 €	Plafond	60.638,46 €		
Taux 2	0,1416	Coefficient de correction	0,66		
Plafond	89.361,89 €	Pension minimum	1.500,00 €		
Années payées sur carrière de 45 ans	43	Durée moyenne (années)	18,00		

Éléments de la solidarité interne dans le régime belge de sécurité sociale des travailleurs indépendants (UCM)

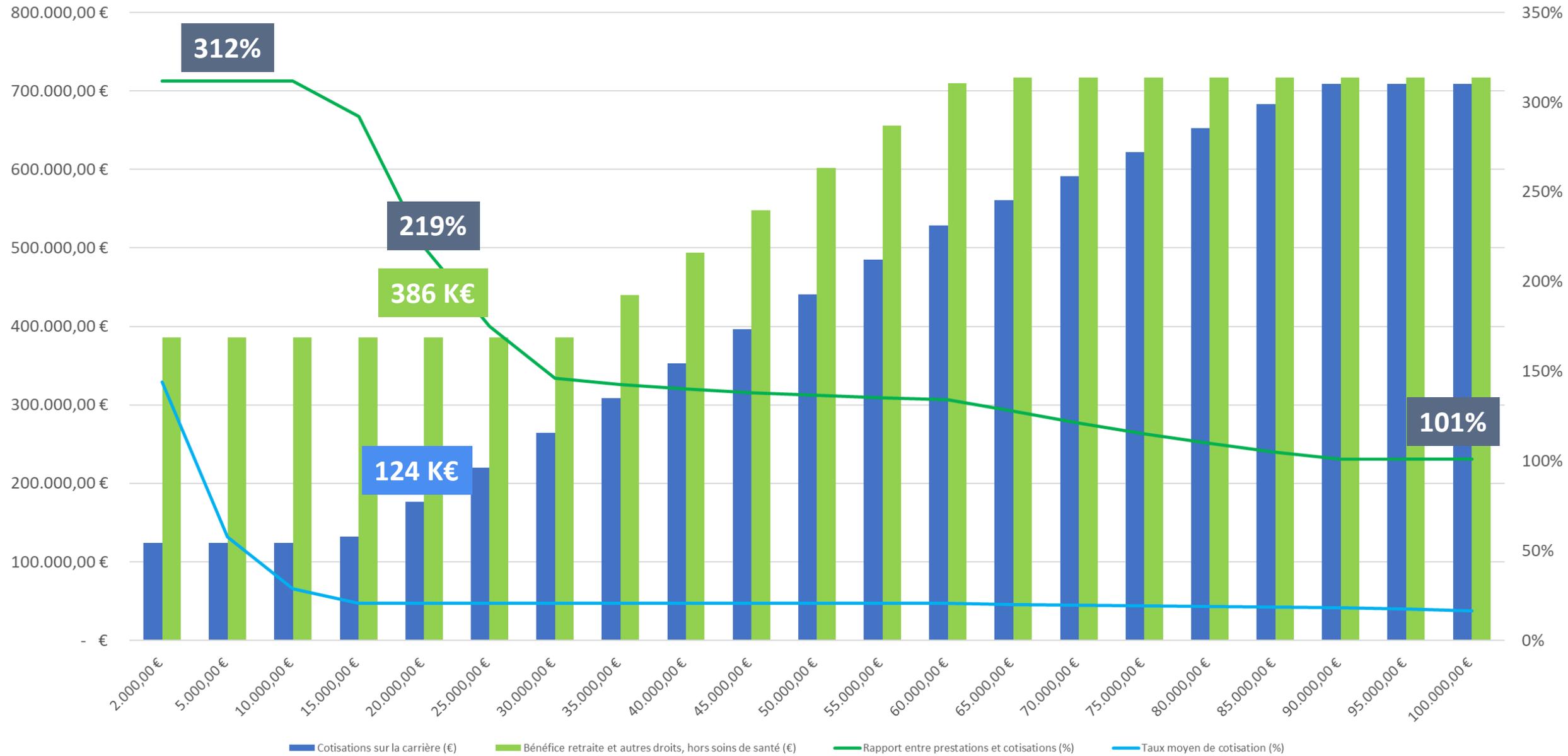
Situation en **2024** (incl. pension minimum à 1.500 € brut)



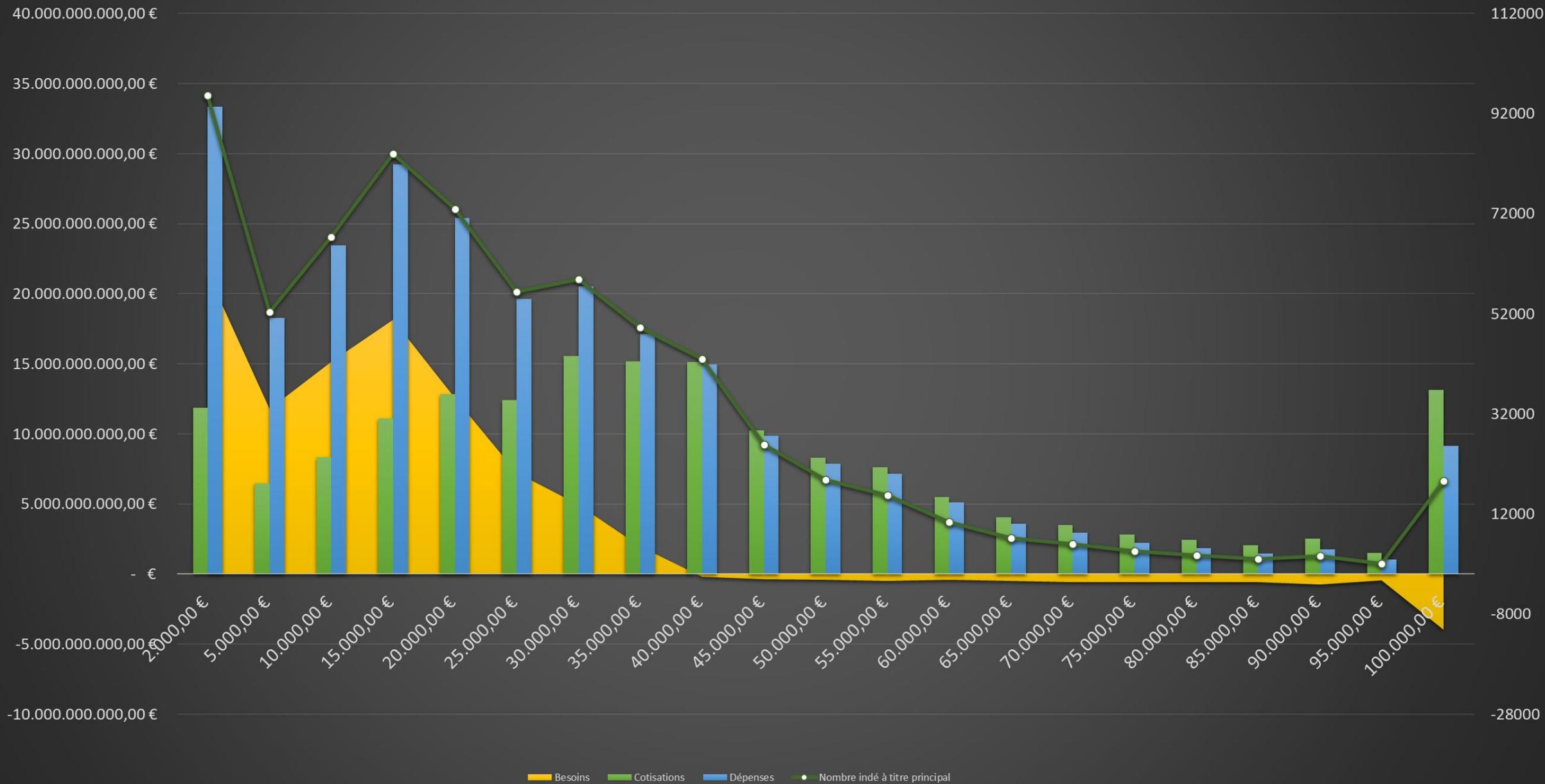
3) Niveau de cotisation et de prestation de **2065**
 (pension calculée sans plus d'effet du coefficient de correction)

Cotisations		Pension		Incapacité, droit passerelle	
Revenu minimum	14.042,58 €	Revenu minimum	14.042,58 €	Montant minimum/forf. mensuel moyen	1.291,68 €
Taux 1	0,205	Taux de remplacement	60%	Durée moyenne de bénéfice (années)	4
Plancher intermédiaire	60.638,46 €	Plafond	60.638,46 €		
Taux 2	0,1416	Coefficient de correction	1		
Plafond	89.361,89 €	Pension minimum	1.325,92 €		
Années payées sur carrière de 45 ans	43	Durée moyenne (années)	18,00		

Éléments de la solidarité interne
dans le régime belge de sécurité sociale des travailleurs indépendants (UCM)
 Situation en **2065** (effet à 100% du coefficient pension fixé à 1)



Besoins en financement hors cotisations dans le statut social indépendants (2021)



Pour aller plus loin

- Prendre en compte les critiques/suggestions
- Confronter les résultats entre les différentes études
- Pouvoir déterminer ce qu'est un bon niveau de solidarité :
 - Une fourchette dégressive 300% - 70% ?
 - Une fourchette dégressive 250% - 100% ?
 - A-t-on des points de comparaison ?
- Faut-il tenir compte dans cette étude de la répartition des cotisants ?
- Et des effets de cette répartition sur les prévisions budgétaires ?